



Poste de Liège X
Trimestriel
Novembre décembre 1997
N° 18

Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste du MWRP.

Directeur : André SCHREURS ; secrétaire de rédaction : Jacques LIENARD ; éditeur responsable : Laurent LERUTH

EDITORIAL

LA FIN D'UN MAUVAIS RÊVE

WALLONIE-FRANCE m'a fait l'honneur de me porter à la présidence du mouvement et je l'en remercie, mais le plus important reste à faire : ne pas décevoir!

En 1968, les pavés du boulevard Saint-Michel venaient à peine de retomber lorsque mon ami Paul Delbouille m'emmena sur le Mont-Valérien commémorer le XXVIII^e anniversaire de l'Appel du 18 juin sous la présidence bien évidente du Général. J'étais partagé, et je le suis sans doute encore, entre mon admiration sans faille pour Charles de Gaulle et la générosité des sentiments sociaux-démocrates.

Dans la foulée, je m'engageai au Rassemblement Wallon.

Qu'il me soit permis aujourd'hui d'évoquer le souvenir de tous ceux qui ont tant donné à la cause wallonne. Ceux qui ne sont plus. Ceux qui soutiennent encore notre action, mais qui ont justement décidé de céder le relais.

Mon premier hommage ira à Jacques Levaux, ancien président de Renovation Wallonne, lequel n'a pas peu contribué à l'épanouissement de ma francophilie. Son père, Léopold Levaux, était l'ami de Paul Claudel. Sa marraine n'était autre que l'épouse de Jacques Maritain.

Ensuite, son grand ami Lucien Outers, tribun exceptionnel, trop tôt frappé par la maladie.

Fernand Massart, homme généreux qui savait si bien soulever les coeurs. Et surtout, le doux, le tendre, l'exquis, le délicat Marcel Thiry avec lequel j'ai si souvent fait le trajet Liège-Bruxelles.

Aussi, mais moins connus, mes amis Augustin Bila et Marcel Weck, trop tôt disparus.

Leur combat continue.

Mais il y a encore ceux qui sont toujours à nos côtés et qui nous font l'honneur de leur estime, de leur soutien. Je cite entre autres Pierre Bertrand, Jean Defraigne et François Perin, tous trois anciens ministres, et, bien sûr, notre ami André Schreurs, président-fondateur de notre Mouvement, qui continue à diriger notre périodique. Leurs conseils sont précieux.

Il y a enfin ceux qui nous rejoignent parce qu'ils ont compris. Nous comptons, dans nos rangs, quelques parlementaires socialistes et libéraux. Nous les rassurons : notre mouvement n'est pas un parti. Il s'interdit de se présenter aux élections. Il est démocratique, pluraliste et républicain. Il n'exclut que le racisme et la xénophobie, ce qui nous interdit d'avoir des contacts avec certains mouvements flamands.

Depuis quelque 167 années, on nous abreuve de légendes belgicaines. On triche sur l'histoire de nos provinces. On nous invite à vibrer lorsqu'un athlète flamand décroche une médaille à Atlanta, lorsque l'équipe "nationale" de football (dans laquelle on peut dénombrer un, deux ou au mieux trois Wallons) vainc péniblement l'Eire ou Saint-Marin. Faut-il pleurer, faut-il en rire ?

Le peuple flamand programme son indépendance. Ses gouvernants veulent la scission de la sécurité sociale et ils l'obtiendront. Parce qu'ils obtiennent tout ce qu'ils veulent depuis 1950. Parce qu'ils oublient qu'avant la guerre, les assistés sociaux de l'État belge étaient flamands.

Il n'y aura plus la moindre raison de rester ensemble et surtout si une Nation composant la Belgique méprise l'autre.

2002, date mythique ! 700^e anniversaire de la Bataille des Eperons d'Or, une victoire flamande contre la France.

suite p.2

Notre destin ?

Une Nation francophone WALLONIE-BRUXELLES disent certains. Mais la Belgique n'a jamais été une "nation". Une Belgique en réduction pourrait-elle l'être davantage ? Les mots "nation" et "francophone" ne vont d'ailleurs pas ensemble. Etre francophone signifie simplement être capable de s'exprimer en français. A ce titre, Laurent Kabila est francophone et même "notre Zean-Luc Dehaene" lorsqu'il nous représente à Hanoï ou à Paris, ce qui est inacceptable.

La Nation ne peut être que française ou wallonne, il en va d'ailleurs de même pour la Communauté française de Belgique. Mais ne voudrait-on qu'une Wallonie, minuscule État, cul-de-sac de l'Europe ? Nous disons un non catégorique à cette solution boiteuse.

La Wallonie retrouvera sa grandeur passée. Les Wallons ne retrouveront fierté, identité et courage que s'ils font, de nouveau, partie d'une grande Nation, la leur, la FRANCE. Ajoutons que leurs intérêts seraient mieux défendus et qu'ils seraient mieux représentés par leurs compatriotes.

Un État WALLONIE-BRUXELLES qui s'appellerait toujours Belgique ? C'est la thèse émise par nos amis signataires du manifeste "Choisir l'Avenir". Disons-le tout net : nous n'en voulons pas !

En revanche, nous ne rejetons pas une étape wallonne dans notre marche vers la France.

Et Bruxelles ? Nous réaffirmons notre solidarité pleine et entière avec les Bruxellois d'expression française. Cependant, nous attendons aussi de leur part une vraie réciprocité notamment au point de vue économique.

Pour nous, Bruxelles ne sera plus la capitale d'une Belgique même réduite, et encore moins la capitale de la Flandre.

Les Bruxellois d'expression française doivent commencer par nettoyer leurs cours et leurs jardins en réduisant les pouvoirs de la minorité flamande à sa juste proportion.

Ensuite, ils pourront choisir eux-mêmes leur avenir. Bruxelles, étendue à la périphérie, deviendra une ville libre européenne ou mieux, la Région de Bruxelles choisira la France.

Marianne ne pourrait qu'en être ravie. Allons, encore cinq ans de patience !

J.A. HARDY

Président de WALLONIE-FRANCE

ENCORE UNE BELGE HISTOIRE QUI F... LE CAMP !

Il est de bon ton de croire en l'union des Belges bien avant 1830. C'est ainsi que l'on raconte volontiers que, le 11 juillet 1302, des Namurois auraient aidé les communiens flamands à occire les chevaliers français. Dans *Namurcum / Une visite au musée des Archives de l'État à Namur* (Bruxelles, 1978, p. 26), M. Jean Bovesse a tenu à remettre les pendules à l'heure :

"Dans la vitrine 9, consacrée à l'*histoire militaire*, figure, sous le n° 55, un acte relatif à un hommage rendu, par un chevalier de la région rhénane, au comte de Namur Jean Ier, pour des biens situés près d' Aix-la-Chapelle, quelques jours après la bataille des Éperons d'Or (11 juillet 1302), remportée par les Flamands sur l'armée du roi de France Philippe le Bel. Ce document prouve, parmi d'autres, que la participation de 600 chevaliers namurois, envoyés par le comte de Namur à cette célèbre bataille, est une pieuse légende qui, pour des motifs d'ordre politique, continue à être répandue. Ces chevaliers furent, en réalité, des chevaliers mercenaires étrangers au comté de Namur, originaires de la région rhénane, de la Basse-Meuse et du Brabant, du Limbourg.

Contrairement à ce que l'on écrit souvent, il n'y a pas eu, au début du XIVe siècle, un véritable sentiment national unissant les habitants des régions qui, à l'heure actuelle, constituent notre pays. Il n'empêche que les relations dynastiques entre les comtes de Namur et de Flandre ont été fort étroites au Moyen Âge.



WALLONIE-FRANCE présente à tous ses membres et sympathisants ainsi qu'à leurs familles, ses meilleurs vœux de bonheur pour 1998. Elle espère aussi que l'année qui vient verra les Wallons plus conscients de leur devenir

LA GRANDE FRACTURE

L'expression " analyse spectrale " venait à la bouche ces dernières semaines en lisant l'enquête du *Soir* intitulée " Noir, jaune, blues " sur l'état d'esprit des francophones du royaume. A l'en croire, il ne reste que des fantômes de croyance, d'espoir et d'illusion des représentations collectives qui animèrent d'une vie intense les décennies de l'après-guerre. On se gardera certes de prendre le tableau pour le paysage.

Il n'y a pas si longtemps, le même exercice relaté par le même journal suggérait que les phénomènes communautaires n'avaient plus d'autre matérialité que celle de menus feux follets autour des cimetières où reposent les idées mortes. Aujourd'hui encore, le doute m'envahit devant l'affirmation que 73 % des Wallons et des Bruxellois (que c'est précis !) font confiance au roi. Confiance pour quoi ou sur quoi d'ailleurs ? J'ai bien de la peine à croire que le brave homme fasse figure de démiurge aux yeux des trois quarts de ses sujets.

Mais il est un constat de cette analyse que recourent trop de faits et d'indices pour souffrir la négation : celui du rejet massif de la classe politique par les citoyens. La juste flétrissure du rixisme s'est longtemps attachée à ce diagnostic qui, en effet, résistait mal à l'analyse sérieuse. D'où vient qu'aujourd'hui la présomption générale s'est renversée en sa faveur ?

La monstrueuse affaire Dutroux accélère certainement la révolution mentale. Elle a servi de révélateur à la carence des pouvoirs établis face aux exigences élémentaires de la population et, forcément, les responsables politiques de l'État sont sommés d'en répondre. Les cellules malades du Système se régénèreraient si le mal ne résidait que dans des fautes individuelles - il n'y faudrait alors que quelques mutations discrètes, quelques repentirs convaincants et quelques sanctions exemplaires. Mais ce sont des structures qui sont viciées. Les gens le comprennent et s'en effraient.

L'incubation a été relativement longue. Son point de départ décelable se situe vers le milieu des années 70 lorsque l'Europe occidentale est sortie des Trente Glorieuses pour entrer dans des épreuves dont la longueur a cruellement amputé les avantages et le confort psychologique que nos sociétés croyaient acquis définitivement grâce à une expansion sans précédent historique.

Or, tandis que chaque année le présent devenait plus gris et l'avenir plus noir, les bases idéologiques de l'après-guerre se dérobaient sous l'espérance. Moins nombreux, les catholiques se résignaient à chercher plus loin du ciel et plus près de la terre de quoi mieux gérer les affaires d'ici-bas. La social-démocratie qui avait prospéré dans la croissance perdit ses repères au point de verser dans un libéralisme honteux de s'avouer tel et entrecoupé d'un volontarisme à éclipses. Son cousinage révolutionnaire ne survécut pas aux dictatures de l'est que perdirent leurs crimes et leur incurie.

Nous subissons, aujourd'hui, le joug du néolibéralisme, qu'il ne faut pas confondre avec le libéralisme classique. Sa popularité fut certes plus brève que celle des anciennes idées dominantes, mais il est conforté par des puissances qui inhibent la gent politique du Vieux Monde : celle de l'argent et celle des États-Unis. Ses méfaits sont immenses et pas seulement dans l'économie. Il n'a que faire des nations et des cultures; on est prié de parler l'américain et de se conformer aux règles du casino spéculatif dont Keynes dénonçait prophétiquement la folie.

L'un après l'autre, les modèles qu'il propose s'avèrent des leurres : il n'y a pas de miracle néerlandais quand on y regarde d'un peu plus près que Dehaene; il n'y a pas de miracle mexicain quand on tend l'oreille aux rumeurs de révolte d'un des grands peuples du monde latin; il n'y a pas de miracle pour les tigres du sud-est asiatique que la crevasse de la bulle financière a trempé jusqu'aux os et l'on verra bientôt - à nos dépens hélas - qu'il n'y a pas non plus de miracle américain, même restreint à une moitié de la population.

Tout est absurde dans ce régime que le financier George Soros, une de ses grandes vedettes, est le premier à dénoncer. Pour y doré son avenir, il ne suffit même pas de s'astreindre à une frugalité vertueuse et à une prudence attentive. Le directeur général du F.M.I. Michel Camdessus en faisait l'aveu reproduit par *Le Monde* du 23 août dernier : " Dans un univers globalisé (ndlr : mondialisé), on peut être victime des faiblesses de son voisin (...). On est dans un univers où l'on paye pour les péchés de son voisin ". Et d'avertir les gouvernements qu' " on ne peut plus se contenter d'avoir un budget en ordre, d'avoir une masse monétaire sous contrôle ".

Au fond, à quoi sert encore un gouvernement ? Remplaçons-le par un collège de banquiers. C'est ce que nous prépare le traité de Maastricht qui achève de diluer le projet européen dans une mondialisation financière sans freins ni contrepoids. Étonnez-vous après cela du discrédit de l'Union européenne que décèle le spectroscopie du *Soir*. Les masses se souviennent qu'on leur avait promis un royaume de Cocagne dans le " grand marché intégré " de 1992 et, plus modestement déjà, la pacification du marché des changes après la ratification du traité de Maastricht. Dehaene les trouve moins crédules quand il leur annonce l'emploi dans le sillage de l'euro (1).

Pendant ce temps, la population veut que le pouvoir politique fasse son métier au lieu d'abandonner les rênes à la Main invisible de la théologie néolibérale. Elle lui réclame du travail, de la sécurité, de meilleures écoles et une vraie justice. Il lui répond que ses caisses sonnent creux et que sa boîte à outils s'est dégarnie. Ce qu'il a encore, ce sont des tabous qui faussent ses analyses et des placebos qui exaspèrent la société blessée. Combien de temps cela va-t-il durer ? Le moins possible en France, je l'espère de tout cœur, car la soi-disante mondialisation est en train d'attaquer sa culture, son influence (y compris en Europe) et peut-être son unité. Toute son histoire, des Capétiens à Charles de Gaulle, a été façonnée par le rôle directeur de l'État. Quand celui-

ci n'est plus en mesure d'exercer sa fonction régaliennne (ce qui ne veut pas dire fabriquer des voitures ou des cigarettes), la nation s'étiole.

La Wallonie a encore plus besoin d'un État. Elle récupère à peine son identité nationale, elle a perdu l'ancien socle de sa richesse industrielle, elle n'a pas de pôle bancaire. Comme vient de l'écrire Yves de Wasseige dans *Toudi*, elle se porte mieux que la réputation dont l'affublent les milieux flamando-belgicains. Elle a d'extraordinaires gisements de créativité et des secteurs en pleine expansion. Mais l'initiative privée a besoin, chez nous, de la synergie avec les pouvoirs publics. La redécouverte de ses perspectives françaises est un symptôme de guérison psychique, non une dispense de l'effort et, avant tout, du rejet d'un système qui nous broie.

La Flandre affronte les tribulations de l'époque en meilleure posture que nous. Pas seulement à cause de son équipement productif, point si rutilant après tout dans les comparaisons internationales. Surtout grâce à son armature mentale. C'est une nation; elle raisonne en fonction de ses intérêts, trace sa route en conséquence et en change quand il faut. Il est désolant, à la lumière de son exemple, d'entendre chez nous les voix qui blâment la "dérive nationaliste", qui nous chantent l'antienne de l'Europe, mais sans la vouloir vraiment européenne, et nous désignent des horizons les plus lointains de la planète, mais se détournent des peuples qui ne veulent plus jouer leurs chances à la roulette et adjurent la France de rejouer un rôle exemplaire.

Quand donc nos grands partis proposeront-ils des plans wallons qui soient autre chose que des resucées du statu quo? Quand donc cesseront-ils de se croire régénérés parce qu'ils auront changé - un peu - la composition d'un comité directeur? Quand donc écouteront-ils la voix d'un peuple qui ne les croit plus et dont ils n'espèrent plus être crus?

Bientôt, par la force des choses. Mais comme tout eût été plus simple s'ils ne l'avaient pas attendue. Plus profitable aussi, car la vie civique a subi des lésions qui requièrent à présent des soins longs et complexes.

Jacques ROGISSART

(1) La monnaie unique européenne est une excellente idée en soi. Ce sont les conditions de son lancement qui nous infligent un excès d'épreuves. L'économie wallonne a déjà payé une facture douloureuse pour ramener le déficit budgétaire belge à 3 % du P.I.B. Que sera-ce quand il faudra satisfaire à un autre critère de Maastricht, la réduction de la dette publique à 60 % dudit P.I.B. Dans le cas belge, cela veut dire en résorber la moitié et en peu de temps. A ma connaissance, Jean Defraigne a été le seul homme politique à crier casse-coup dès le début. Et dire que d'aucuns, qui souscrivent à tout cela sans barguigner, espèrent encore réduire le temps de travail !



ILS VEILLENENT !

EN PARCOURANT LA PRESSE

LA NOUVELLE OFFENSIVE DU NORD

On le sait ou on ne le sait pas, il existe un projet de **Constitution flamande**. La remise d'un prix à une équipe de cinq chercheurs, auteurs de ce projet, a été l'occasion pour le Ministre-Président de Flandre, Luc Van den Brande, de mettre cartes sur table. Il a pris de nouveau position pour un **confédéralisme à deux**, les régions et les communautés actuelles étant remplacées par deux États fédérés : la Flandre et la Wallonie et deux "territoires" : Bruxelles et le Pays germanophone. C'est ce qu'il appelle "le fédéralisme à deux plus deux". Comme le souligne *la Libre Belgique*, dans son édition du 18 septembre, "le texte primé de ce projet de Constitution flamande ampute la quasi-totalité des prérogatives bruxelloises et l'entière (sic) des droits des francophones de la périphérie.

Ce projet doit servir de base de réflexion à la commission des réformes institutionnelles mise en place au sein du Parlement flamand où il sera discuté (...) Il doit constituer un point qui doit être repris dans le cadre de la préparation du dialogue entre les deux grandes communautés du pays", a insisté Luc Van den Brande. *La Libre Belgique* ajoute qu'un élu flamand, connu pour ses positions nationalistes, a déclaré: " Plus rien n'empêche aujourd'hui la Flandre de disposer dans les mois qui viennent d'une Constitution officielle. Personne en Flandre ne s'y opposera plus, personne..." Ce crédo-confédéraliste - car c'est bien de confédéralisme et non de fédéralisme qu'il s'agit- Luc Van den Brande, Ministre Président de Flandre, l'a répété depuis lors à plusieurs reprises. Ce fut le cas lors d'une émission en direct sur RTL-TVI rapportée par *Le Soir* du 24 novembre 1997.

Luc Van den Brande a également défendu l'idée " d'une régionalisation des facilités linguistiques. Une fois régionalisées, ces facilités seraient évidemment appelées à disparaître puisqu'elles seraient, selon lui, transitoires". C'est à l'occasion de la crise qu'a connue Bruxelles récemment, que Luc Van den Brande a fait cette déclaration. Il s'est montré, à cette occasion, plus proche de Vic Anceaux (V.U.) que de son propre ministre bruxellois, Jos Chabert. Il a également réclamé plus d'autonomie fiscale pour les Régions et une scission partielle de la sécurité sociale, ajoutant " que les frontières d'antan ne seront plus celles de l'avenir. "

Conclusion , selon *Le Soir* : "La Belgique aura un avenir si elle est basée sur des États fédérés dans l'Europe, notre volonté est d'être Flamands en Europe."

En ce qui concerne les facilités actuelles des communes de la périphérie bruxelloise, signalons ici que le Parlement flamand, après un débat de dix minutes seulement, a voté à l'unanimité le 19 novembre 1997, une résolution selon laquelle " Ces facilités sont des exceptions " et " l'autorité flamande pour un nombre limité d'actes précisément définis doit se détourner de la règle générale et uniquement sur demande expresse au profit des habitants francophones des communes à statut spécial; que ces facilités ne portent pas atteinte au caractère unilingue du territoire néerlandophone, de telle sorte qu'une interprétation de la législation linguistique qui mènerait à un bilinguisme généralisé doit être rejeté ; en conséquence, la circulaire du ministre Peeters concernant l'emploi des langues dans les services administratifs flamands part du principe du caractère non répétitif des facilités."

La résolution demande explicitement au Gouvernement flamand d'inscrire "des mesures actuelles et avenir dans le cadre d'une stratégie du rétablissement du caractère flamand de la périphérie." (*Le Soir* du 20 novembre 1997). On ne peut être plus clair , ni plus unanime !

Dans le même temps, lors de son congrès des 22 et 23 novembre, la Volksunie a revendiqué la constitution d'une **République de Flandre**. Le fait que cette revendication antimonarchiste ait été quelque peu tempérée par les pragmatiques du congrès ne change rien à l'objectif final de la V.U. Hugo Schiltz a été très clair : le roi, a-t-il dit, "n'a aucun pouvoir pour déterminer quoi que ce soit de la vie politique uniquement flamande puisque le souverain n'intervient pas lors de la formation du gouvernement nordiste et ne contresigne aucun décret. Pour le ministre d'État, la question ne porte donc pas aujourd'hui sur la remise en cause de la monarchie (voir *La Libre Belgique* du 24 novembre 1997) .

Hugo Schiltz a affirmé également que la Belgique était déjà en réalité une sorte de "Royaume-uni constitué de Républiques autonomes". Dans une interview accordée peu de temps avant à *La Libre Belgique*, le Président de la V.U. Bert Anceaux avait déclaré que la Flandre vivait déjà en grande partie sur le modèle républicain. Les "pragmatiques" considèrent que la Belgique "cessera d'exister le jour où l'Europe des peuples et des régions sera effective " .

Il ne se passe pratiquement pas de mois, sinon de semaines, sans que l'un ou l'autre dirigeant de la Flandre n'émette de nouvelles revendications pour élargir l'autonomie flamande. C'est ainsi qu'on peut lire, dans *La Libre Belgique* du 10 octobre 1997, que M. Van den Brande souhaite également la **régionalisation de la Justice**. Il l'a déclaré devant le Parlement flamand, car il estime, au vu des graves crises que les affaires Dutroux, Cools, Agusta, Dassault etc... ont créées à la justice belge, qu' en cette matière , "les approches divergent de plus en plus entre Flamands et francophones". D'autre part, on apprend le même jour que le Vlaams Economisch Verbond, organisation patronale flamande, réclame devant la Commission des réformes institutionnelles du Vlaams Parlement la **régionalisation de la politique de promotion des exportations**, une représentation dans les instruments de financement proportionnelle à la part d'exportations de chaque région et, de plus, un renforcement de la représentation flamande à l'étranger.

Dans la *LB* du 20 octobre 97, on pouvait lire également que, selon *Dimanche Matin*, la ministre flamande de la Santé a préparé un plan "secret" portant sur "la scission des organisations fédérales des hôpitaux" et qu'elle prépare un concept hospitalier pour la seule Flandre. Il s'agit de Mme Wivina Demeester. Ce document s'intitule "Du concept hospitalier pour la Flandre" On y détaille les objectifs et les moyens d'y parvenir avec un montage financier, géographique, professionnel, technique et humain.

On le sait, les Flamands ont toujours eu deux fers au feu : d'une part, la flamandisation de l'État belge et d'autre part, le renforcement de plus en plus grand de leur propre autonomie. Dans ce domaine, ils n'ont pas chômé non plus ces derniers temps ; ainsi, ils se sont attaqués à un fief qui, jusqu'à présent demeurait un des piliers de l'édifice belge : le sport.

Dans *La Gazette des Sports* du 9 décembre, qui constitue le supplément des journaux *La Meuse-La Lanterne*, *la Nouvelle Gazette*, *La Province*, *Le Journal*, *Le Peuple* et *La Wallonie*, s'étale en première page un grand titre : "Dossier : debout là-dedans !" avec le commentaire suivant : " Face à la flamandisation galopante de l'Union belge du Football, les dirigeants francophones s'éparpillent en querelles de clocher. Apathie et résignation continueront-elles à ankyloser le football wallon ?" Le débat est ouvert.

Autre sport touché par la crise : le sport automobile !

A cet égard, la *LB* du 8 décembre relève les paroles suivantes de M. Michel Forêt qui, dit-elle, ne mâche pas ses mots : "L'arrêté royal du secrétaire d'État Peeters (ndlr flamand) à propos des rallyes automobiles donc, quelques jours après la loi interdisant la publicité pour le tabac : Ce n'est pas, à son avis, une coïncidence, cela démontre une volonté politique concertée par le S.P. (Parti socialiste flamand) à tout le moins de mettre fin à toute compétition sportive automobile d'envergure en région wallonne".

Même *La Gazette de Liège*, organe plutôt conservateur, s'est émue de la chose le 8 décembre : Déjà, comme tous les sports moteurs, rudement secoués par la loi interdisant la publicité du tabac, le rallye a pris un deuxième uppercut vendredi avec la publication de l'arrêté de Peeters réglementant l'organisation des rallyes sur la voie publique. A nouveau, une réglementation sévère prônée par un Flamand, qui touche davantage la Wallonie que la Flandre et la Province de Liège plus que toutes les autres

Quant à la situation faite aux Wallons aux J.O. d'Atlanta, *Le Monde Diplomatique* relevait notamment sous la signature de Serge Govaert, que, sur sept judokas, la Ligue belge de Judo a présenté six Flamands contre une seule Wallonne. Cette dernière, Marisabelle Lomba, a réagi vigoureusement : "Les Flamands veulent écraser la Wallonie. Il n'y a pas qu'en judo. Beaucoup de fédérations flamandes veulent couper le contact Flamands-Wallons et que deux pays soient représentés dans les compétitions". De fait, ajoute le *M.D.* de janvier 1997 (p.28), sur 62 athlètes sélectionnés pour Atlanta, une douzaine étaient francophones".

Tout autre chose, Karel Vinck, le patron des patrons flamands, a confié le fond de sa pensée au journal *Le Soir* (cf l'édition du 24 octobre) : " La Flandre n'attendra pas 1999 ", titre clair qui parle de lui-même. On reste confondu par le cynisme du monsieur. A la question de savoir s'il était séparatiste, il a répondu : " Je suis en principe contre le séparatisme, pas pour des raisons politiques, culturelles ou philosophiques dont je me f... , mais parce que l'on ne peut pas se le payer, c'est terre-à-terre, mais c'est comme ça, le citoyen devra payer la note."

La conclusion ? On peut la trouver dans le commentaire de Didier Tellier, dans *Le Soir* du 1er décembre ; ce commentaire d'un ouvrage qui veut faire réfléchir à l'avenir du pays et intitulé "Belgique : Disparition d'une Nation européenne" (coordonné par Christophe Derenne et Colette De Troy, éd. Luc Pire). Le titre choisi par Didier Tellier est tout à fait éloquent : " Le dernier qui quitte la Belgique éteint la lumière"

LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Une autre question qui a fait l'objet de pas mal de commentaires, de "cartes blanches", de courriers de lecteurs (dans *Le Soir* notamment), c'est la Communauté française de Belgique.

La querelle porte, non sur le fond mais sur la forme (1) : faut-il continuer à qualifier de "française" cette Communauté, ou faut-il substituer à cet adjectif celui de "francophone" ? Ce sont surtout les Bruxellois, soutenus par quelques Wallons qui veulent ce changement qui, on s'en doute, n'est point innocent.

On relèvera avec amusement qu'un lecteur du *Soir* fait observer qu'au Canada, on parle des "Canadiens francophones" et que les Suisses de langue française sont tout aussi francophones. Hélas ! l'erreur est humaine puisqu'en réalité, ces soi-disant "francophones" se disent eux-mêmes "Canadiens français" comme le confirment d'ailleurs les inscriptions gravées sur les monuments érigés en France à la mémoire des soldats tombés lors des combats libérateurs de 1944. Quant aux Suisses qui ont sucé le français avec le lait maternel, ils se qualifient toujours de "Suisses romands" ou de "Suisses français".

A ce propos, épinglons une excellente "carte blanche" de notre ami le professeur Marc Wilmet sous le titre "Communauté française ou francophone ?" (publiée dans *Le Soir* du 26 novembre 1997)

Marc Wilmet écrit notamment : " Laissons les sous-entendus stratégiques, volonté d'encourager le tropisme des Wallons et des Bruxellois vers la France ou au contraire, de les détourner de la mère-patrie. Négligeons même les réactions épidermiques pro- ou anti-françaises (...) En quoi réside le problème ? Les rieurs

ont fait naguère des gorges chaudes de ce président parisien de l'Assemblée nationale venu ici à l'invitation de la Communauté française et s'attendant à rencontrer des compatriotes émigrés. Sûr que "française" prête à méprise, mais comme langue française (personne, que je sache, ne parle en Belgique le "francophone") ou littérature française (à laquelle on accole au besoin l'apostille "hors de France").

Croit-on en regard que francophone dissiperait les malentendus? (...) D'abord, "francophone" caractérise les États reconnaissant au français un statut officiel (...) Belgique francophone ne signifie rien d'autre que Belgique tout court et l'étiquette Communauté francophone de Belgique engloberait les nationaux ou les résidents de la Flandre usant du français".

Après avoir relevé les diverses ambiguïtés du terme "francophone", M. Wilmet se demande comment on pourrait y porter remède : " Ni Communauté romande, évidemment, un vocable à l'usage exclusif des Suisses. Ni davantage Communauté romane, qui ajouterait au français les multiples langues héritées du latin : italien, espagnol, portugais, roumain ... Le juste pendant à "Vlaams Gemeenschap" serait "Communauté wallonne" ("de Belgique" devenant inutile), historiquement impeccable, sinon que Wallonie à malheureusement reçu à l'inverse de Vlaanderen et Flandre, une interprétation géographique limitative, que semble avoir entérinée le choix de Namur en tant que capitale. En conclusion, Marc Wilmet estime que l'appellation Communauté française évite actuellement plus de confusions qu'elle n'en crée.

"Une chose demeure vraie : la difficulté linguistique à cerner les objets trahit l'inachèvement des réalités. L'histoire, faute d'avoir su trouver un commun dénominateur wallo-bruxellois, pourra-t-elle s'orienter ailleurs qu'en direction du commun multiple (ndlr la France, évidemment !)

Tout récemment, les avocats du Barreau de Bruxelles ont apporté de l'eau au moulin de Marc Wilmet en se groupant dans un "Ordre français" et non francophone (cf l'article de M. le Bâtonnier François Glandsdorff, publié dans *Le Soir* du 14 octobre)

Voilà, à nos yeux, l'essentiel des problèmes communautaires des derniers mois (2). Etre exhaustif en ce domaine est bien sûr impossible, la place nous manque !

André SCHREURS

(1) Encore que, dans le même temps, certaines propositions de transfert de compétences aux Régions en matière d'enseignement ont été faites, notamment par le ministre fédéral Van Cauwenberghe. Ce point de vue a été approuvé par M. Olivier Maingain, président du FDF.

(2) La question du statut de Bruxelles fera l'objet d'un développement ultérieur.



POINT DE VUE

ÉVANESCENTE BELGIQUE :
LES ENJEUX DE DEMAIN

Les nations meurent, d'abord, de leur cancer intérieur (A. Malraux)

La francophonie est un espace pour notre temps, un espace de solidarité (J. Chirac)

Quand le Ministre belge des Affaires étrangères signifie récemment à l'Ambassadeur de France à Bruxelles l'inquiétude belge de voir le **Sénat français** consacrer un jour d'étude au scénario d'un **rapprochement politique des Régions francophones de Bruxelles et de Wallonie avec la France**, sa démarche insolite déconcerte par son caractère en réalité faussement ingénu.

Car M. Derycke, Flamand du parti du Premier Ministre, connaît trop bien les plans séparatistes du Nord flamand et d'abandon de solidarité envers les Wallons pour pouvoir, cela étant reprocher à la France une réflexion prospective sur la désagrégation progressive d'un pays voisin et sur le sort des quatre millions de personnes de la "Communauté française de Belgique", si proche à tous égards de la France.

La France, garante d'une Europe équilibrée, doit assurément s'en soucier, d'abord dans son propre intérêt et pour une promotion efficace de la Francophonie en Europe et dans le monde.

Nous nous trouvons, en effet, dans une **zone sensible de partage des aires d'influence** de l'Europe romane et de l'Europe germanique, au cœur même de l'Union européenne.

Sous cet angle, il faut bien voir que l'intimidation de la France par le Ministre belge n'est pas neutre, tenant compte des visées expansionnistes de la Flandre.

Objectif et stratégie du nationalisme flamand

L'**objectif** des mouvements flamands, historiquement hostiles à l'État belge, compromis avec l'occupant en 14 et en 40 mais légitimés aujourd'hui par les institutions du gouvernement et du parlement flamands, est clairement affirmé : ériger la Flandre en État autonome, avec Anschluss de Bruxelles comme de sa grande banlieue francophone.

La récupération à plus long terme de la Flandre française n'est pas absente des esprits.

La **stratégie** est tout aussi claire : gagner du temps pour occuper la capitale et obtenir l'adhésion des Bruxellois à la Grande Flandre par le biais de chantages financiers; forcer à adopter, à l'échéance de 1999, une structure "confédérale" qui maintiendrait la Belgique formellement en vie sur la scène internationale, mais sous tutelle flamande et dans la sphère d'influence de l'Europe du Nord (Allemagne, Pays-Bas, Scandinavie). Quitte à lâcher la Wallonie dans un deuxième temps.

En perspective, on ne peut perdre de vue non plus le plaidoyer de mandataires politiques et d'hommes d'affaires hollandais et flamands pour un rapprochement des Pays-Bas et de la Flandre (Bruxelles inclus) en un bloc d'influence significatif en Europe.

Bruxelles, enjeu majeur

Dans ces manoeuvres, l'enjeu de Bruxelles devient crucial sur le plan politique et diplomatique. Centre du pouvoir exécutif de l'U. E., ville internationale et centre d'affaires de notoriété mondiale, le grand Bruxelles est la troisième ville francophone du monde.

Point névralgique, ce serait d'évidence une lourde faute de ne pas conserver cet atout à la Francophonie et à la France dans le concert des nations.

En aucun cas, Bruxelles ne sera autorisé à quitter le giron de la Francité.

Le chef du gouvernement flamand répète toutefois à l'envi les intentions de son gouvernement : investir Bruxelles (à 88 % francophone) avec hommes et moyens, en faire l'ancrage du nord du pays, et supprimer les facilités linguistiques aux Francophones de la périphérie considérés comme des "immigrés" (dans leur propre pays et bien que tout à fait majoritaires dans ces communes !).

Manu Ruys, chanteur reconnu du nationalisme flamand, prévient pourtant : "Politique explosive ! Bruxelles n'a jamais appartenu à la Flandre (...). L'espoir d'une reconquête est irréel et non pertinent, il nourrit de vaines spéculations historiques et politiques (...). La désintégration de la Belgique mettrait directement ou indirectement la Wallonie et Bruxelles sous l'autorité de la France (*Ons Erfdeel 1995-1*, p. 24-25).

Cependant, l'**obsession identitaire et les vieux complexes sociaux et culturels** mal guéris ont engendré une dynamique nationaliste fatale. L'opinion publique flamande y adhère dans sa grande majorité, même si on n'aime l'avouer. Les médias flamands en orchestrent la propagande.

Il aura fallu 25 ans pour saisir la vraie nature du nationalisme flamand depuis la parution du livre prémoniteur de Manu Ruys : "Les Flamands, un peuple (*dixit*) en mouvement, une nation (*dixit*) en devenir" (Ed. Lannoo, 1973).

Les Francophones s'éveillent aux réalités

On en voit les signes, même si bon nombre restent vulnérables, entravés par leur "belgitude", s'accrochant, par nostalgie des grandes heures de la Belgique (jusqu'à la Libération), à une conscience nationale en réalité dépassée et plus guère de mise en Flandre.

Choisir l'avenir - La Belgique en 1999 (Ed. Luc Pire, 1997), le **Manifeste** de chercheurs universitaires auquel plus de cent personnalités du monde académique francophone ont adhéré, pose les bons diagnostics et propose les axes de l'action politique pour les régions de Wallonie et de Bruxelles à l'horizon tout proche de 1999-2002. Les présidents des partis francophones, assistés de conseillers scientifiques, réfléchissent ensemble au futur institutionnel.

Des députés, non des moindres (C. Eerdeken, L. Michel, Y. Ylief) et un nombre croissant de citoyens, évoquent ouvertement la voie, sans doute nécessaire à terme, de la négociation avec la France et du référendum d'autodétermination des populations francophones de Bruxelles, de sa périphérie et de Fournon, sous contrôle de la communauté internationale.

La nature du nationalisme flamand

Sauf à déporter les Francophones de ces régions comme au temps du "grand dérangement" des Acadiens au 18^e siècle, on ne pourra, en effet, jamais réaliser une pacification durable par décrets brimant les aspirations et les droits individuels de ce million de personnes.

Leur maintien dans **des frontières de la Flandre arbitrairement mal tracées** créerait un foyer de conflits permanents au cœur de l'U. E. et mettrait indéfiniment à mal la conception et la volonté flamande de l'homogénéité linguistique et "ethnique" sur le sol flamand.

Sur le leitmotiv "*De taal is gans het volk*", la Flandre s'est construite, comme tous les nationalismes, sur le jeu de l'identité et de la différence. Son succès trouve son germe au siècle passé dans une revendication culturelle populaire soutenue par le bas clergé (droit légitime à l'identité par la reconnaissance officielle de la langue du peuple) qui fut habilement appuyée par une lutte de pouvoir économique de la bourgeoisie industrielle flamande contre les bourgeoisies francophones (y compris de Flandre).

Ce nationalisme linguistique et économique, ancré dans la mémoire sociale, s'est sournoisement développé et est électoralement exploité par quasi tous les partis flamands, poussés dans les reins par le parti d'inspiration fasciste *Vlaams Blok* (30 % des votes à Anvers). Il se nourrit aussi de l'égoïsme d'une Flandre aujourd'hui plus prospère que la Wallonie.

Les revendications pressantes d'autonomie fiscale et de scission de la sécurité sociale, dans la mesure où ces opérations seront profitables à la Flandre, procèdent de ces sentiments et de ses calculs. Les discours des décideurs flamands utilisent abondamment la technique éprouvée du bouc émissaire : le Wallon, qui serait intrinsèquement dépourvu des qualités de la "race" flamande, entrave l'expansion de la patrie thioise.

Le philosophe M. Meyer souligne ceci : "Excluons pour mieux prendre conscience de ce qui nous unit. Voilà pourquoi, sans doute, les Juifs allemands eux-mêmes, n'ont pas pris au sérieux les menaces d'Hitler autant qu'il le fallait (...). La logique du prédateur, c'est le tiers exclu" (Questions de rhétorique, Bruxelles, éd. Biblio, 1993, p. 127).

Mutatis mutandis, on en vient à penser à l'idée du leader flamand Vanden Brande d'une "Région centrale de l'Europe" comprenant notamment les Flandres belge et française mais excluant la Wallonie. Le militantisme "padan" en Italie est du même acabit. Les initiatives et déclarations des instances et de la société civile flamandes indiquent bien que la Flandre est engagée à fond dans cette voie. Le mouvement, ne nous trompons pas, sera irréversible.

État multiculturel harmonieux ?

La Belgique continue pourtant audacieusement de se présenter à l'Europe en modèle d'État multiculturel harmonieux. L'art de tricher avec les mots serait-il élevé au rang de vertu ? Car la nation et l'État, mandataire de la nation, signifient "un pays dont les habitants sont unis par une solidarité voulue et des institutions communes" (Litttré). Le philosophe E. Berl précise : "Une patrie est avant tout une communauté affective qui produit les institutions autant qu'elle en procède".

Le *Walen buiten* (Wallons, dehors !) et l'éclatement consécutif de l'Université catholique de Louvain (Katholikos : universel !) avaient révélé déjà en 1968 la mort de la nation belge. Le flamingantisme, aujourd'hui officiellement institué et légitimé, déstructure l'État.

La Constitution belge de 1993, dite fédérale, fut aussitôt récusée par la Flandre qui vise à dissoudre la Belgique dans une "Union Confédérale" (*Statenbond*) problématique. Ce sera à l'agenda de 1999.

Entre-temps, le terme "fédéral" est impropre, le système est boîteux, la Constitution instituant des mécanismes de séparation, de concurrence et d'affrontement entre les régions et les communautés, sans primauté reconnue des normes et des intérêts fédéraux. Le Sénat fédéral n'est pas paritaire; les Flamands y gardent la part du lion. Il n'y a aucune Cour constitutionnelle fédérale.

A l'inverse, les vrais États fédéraux ont tous constitué des régions distinctes en une entité nationale en renforçant le Pouvoir fédéral non par les États fédérés, mais contre eux (États-Unis, R.F.A., Suisse, ...).

La France, État-nation unitaire, s'est affermie au fil des siècles contre les "grands féodaux" des diverses régions, qui ont néanmoins pu conserver leurs identités propres.

La Belgique se prétend un modèle pour l'Europe de demain, basée sur le respect mutuel et le soutien réciproque, dans l'union de toutes ses régions.

Cependant, le gouvernement flamand dit ses réticences à assurer sur son territoire le respect inconditionnel de la Directive européenne accordant le droit de vote municipal aux citoyens de l'Union européenne et déclare inapplicable à la Belgique la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la protection des minorités.

A contre-courant de la construction européenne

Tout Européen s'interrogera donc sur les effets pervers du nationalisme flamand. Syndrome de la "réserve indienne" à protéger, "identitarisme" intolérant fondé sur la langue et le mythe d'une "race" flamande alors que les Belges sont tous issus du même fond celto-franc, sans compter les multiples brassages familiaux au gré de l'Histoire. Romantisme nationaliste du *Volksgesist* trouvant une inspiration anti-française chez Herder et Fichte de l'Allemagne du 18^e siècle. Mais ce nationalisme est bel et bien à l'oeuvre, disloquant l'État belge et soutenant moralement et matériellement les mouvements indépendantistes à l'étranger (catalan, basque, "padan", etc).

Le nationalisme des Régions est une menace pour les États-nations, mais il risque fort aussi d'anémier la force politique de l'Union européenne par une balkanisation exacerbée face aux grands blocs mondiaux.

La France, comme l'Italie et l'Espagne, feront bien d'être très attentives aux évolutions en Belgique et se soucieront des moyens de résistance des populations romanes à la lisière de l'Europe du Nord. C'est loin d'être simplement un problème intérieur de la Belgique que les Européens peuvent regarder du balcon.

L'avenir de la Francité

Des schémas existent et seront peaufinés pour définir l'avenir institutionnel, économique et culturel des Francophones. Au moment opportun, ils garantiront, sous contrôle du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, leurs droits fondamentaux collectifs et individuels et leur permettront, par voie démocratique, de conclure, si elles le désirent, une association politique assortie d'accords de coopération avec la France, voire une adhésion à la France.

Les possibles deviendront réalité grâce à la prise de conscience qui se développe et à la volonté d'agir.

Marc de Middeléeer
Docteur en Droit, UCL
Ottignies-Louvain-la-Neuve

LA WALLONIE, LE VLAAMS BLOK ET LE FN

Dans *La Libre Belgique* des 29 / 30 novembre 1997, M. Philippe Destatte, directeur de l'Institut Jules Destrée, a très justement remis Bruno Mégret à sa place.

Lors de sa visite chahutée à Anvers, le délégué du F.N. aurait déclaré selon le journal *Le Monde* : "Quand le FN sera au pouvoir en France, nous proposerons à la Wallonie de devenir la 23^e région française".

Dans un communiqué, Ph. Destatte a répliqué que "si d'aventure les fantasmes de Bruno Mégret se réalisaient, la Wallonie deviendrait la première Région de France à s'insurger contre le FN comme elle a été la première Région de Belgique à s'insurger contre le nazisme".

Bien envoyé ! WALLONIE-FRANCE partage totalement ce point de vue.

Dans une conférence donnée récemment au Grand-Liège, Monsieur Ch.F. Nothomb, président du PSC, a déclaré : " Nous avons de l'influence, et on pourrait en avoir moins ... si on était la 23^e Région française"
Une seule chose est ici à remarquer : même un conservateur se met à user de l'expression "23^e Région française".

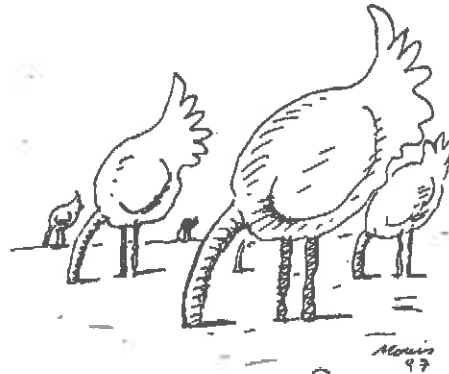


1999, ÉCHÉANCE D'UNE RUPTURE ANNONCÉE ? (Titre de l'éditorial paru dans *Le Ligueur*, n°39 du 8/10/97)

Même le très belge périodique de la Ligue des Familles s'est fendu d'un "Édito" qui a dû faire frémir plus d'un bien pensant. Mme Ghislaine Julémont, Secrétaire général adjoint, se demande si "face à la ferme revendication flamande (d'une négociation sur les réformes des institutions en 1999) la meilleure réponse est bien d'opposer le refus obstiné des francophones".

"Le simple bon sens" ne montre-t-il pas "que ce comportement-d'âne (...) se soldera par l'éclatement de la Belgique (en permettant) à la classe politique flamande de proclamer unilatéralement l'indépendance de la Flandre en 1999 plutôt qu'en 2002 ?"

Mme Julémont rappelle qu'en Flandre, "toutes les forces - politiques, économiques, culturelles, sociales - se conjuguent dans une vision d'un destin flamand" alors qu'en face, les politiciens francophones (voir caricature ci-contre), se réfugient dans un silence têt, sans doute parce que, dit-elle, ils connaissent bien "l'absence d'appartenance, surtout chez les Wallons à leur Communauté. Tout le pouvoir fédéral se délite : " faut-il, dès lors, continuer à jouer à l'autruche ou vaut-il mieux être lucides et se préparer à prendre notre destin en main en commun avec les Flamands, s'ils le veulent" Ces derniers mots ne sont manifestement qu'un baume destiné à atténuer le choc psychologique chez certains lecteurs belgicains ou attardés (c'est un synonyme).



*politiciens francophones
en formation de combat*

BEBE BELGIQUE, VOUS CONNAISSEZ ?

Pour sa part, le chanteur Julos Beaucarne (Tourinnes-la-Grosse) nous a écrit, dans la nuit qui a suivi l'immense manifestation de Bruxelles :

En Belgique, il faudra désormais déplacer la date de la fête de Noël, car, dans notre pays, Noël a vraiment commencé le jour de la marche blanche de ce dimanche 20 octobre 1996, où 300 000 personnes flamandes, wallonnes, marocaines, turques et une foule de représentantes et de représentants de toutes les habitantes et de tous les habitants du territoire de la Belgique, de tous les âges, fêtèrent à leur manière la grande fête de Noël, la grande réconciliation autour de Julie et Mélissa, de Ann et Evje, de Loubna Ben Aissa et des autres en allées : ces petites filles et jeunes filles disparues nous ont mis au monde, elles qui ne seront jamais mamans sont devenues les mamans de notre pays. Aussi le 20 octobre devrait-il devenir désormais non seulement la nouvelle date du Noël belge, mais aussi un jour officiel de fête nationale. L'innocence et la blancheur ont ressoudé notre pays en une journée, notre pays que laborieusement certains politiciens anarchiques veulent diviser en regardant l'avenir dans un rétroviseur et en nous montant les uns contre les autres. Ce qui s'est passé ici aura une répercussion mondiale. Nous avons montré l'exemple de la sagesse. Mon pays, Belgique, j'ai comme l'impression que tu es né ce 20 octobre 1996. Je t'aime, ô mon bébé.

Le Monde diplomatique de décembre 1996 n'a pas reculé devant la publication d'une lettre de M. Julos Beaucarne. Voici dans son intégralité ce petit bijou poétique aussi belgicain que délirant.

Ainsi, M. Beaucarne, qui partage la double vue des poètes, nous exprimait son immense bonheur : "Mon pays Belgique" est né, ou plutôt re-né, après 166 ans d'une interminable gestation. Pour notre chanteur-compositeur national (n'est-il pas l'interprète francophone chéri de ses bons compatriotes de Flandre !), le 20 octobre 1996 est à la fois le début du "Noël belge (et) un jour officiel de fête nationale". Parce que, nous confie le barde wallon, "l'innocence et la blancheur ont ressoudé notre pays en une journée". Alleluia ! Ecoutez-les clamer leur joie ces bons gens de Belgique enfin ré-unis. Mais dites-moi, interroge Candide, cette "divine surprise" serait-elle due aux exploits d'un Hercule fédérateur ? Eh non, il est dû aux méfaits d'un meurtrier de petites filles. Voilà, dit Candide, un accoucheur de nations d'une grande noblesse !

En fait, M. Beaucarne a commis la même confusion que certains politologues ou politiciens conservateurs : les 300 000 participants à la fameuse Marche blanche, les Wallons comme les Bruxellois, les Flamands moins nombreux (*) comme ceux venus des pays voisins voulaient, dans leur immense majorité, raffermir une justice défaillante et non la Belgique. Mais admettons un court instant la réalité du miracle : "Bébé Belgique" est re-venu au monde. Comment se porte l'enfant ? s'enquiert Candide. Hélas ! il ne va pas bien ; le malheureux souffre, en effet, d'une monstrueuse macrocéphalie causée, selon d'éminents spécialistes, par un méchant virus venu de Flandre. Un an plus tard, "Bébé Belgique" vit encore certes, mais les médecins confirment leur diagnostic : l'organisme s'affaiblit sans cesse. De profonds (à peine prématuré).

Apparemment, M. Beaucarne, toujours transfiguré n'a rien perçu de cette évolution mortifère. Sa quiétude s'explique toutefois, bien à l'abri dans sa petite "gayolle" mentale, il doit penser que la Flandre lui laissera pousser la chansonnette à la seule condition qu'il ne prenne pas la défense du peuple wallon. Sa béatitude n'indisposera pas davantage d'autres bons amis si l'on en juge par les touchantes attentions du Prince dont, paraît-il, il est l'objet (et le fidèle sujet).

Pourtant, s'étonne Candide, les poètes ne doivent-ils pas d'abord faire corps avec leur peuple ? Et de rappeler Félix Leclerc, Gilles Vigneault, Pauline Julien et d'autres encore qui n'ont pas hésité à chanter l'espoir de liberté de leur pays québécois. Oui, mais cela s'est passé sur l'autre rive de l'Atlantique, bien loin de chez nous, trop loin peut-être pour qu'un jour, M. Julos Beaucarne veuille leur ressembler ? A moins que, sorti de sa crise aiguë de belgitude, il ne se mette enfin à chanter vraiment "son pays Wallonie" ?

D. LANIER

(*) Si on relève l'existence d'environ 60 "Comités blancs" en Wallonie et une vingtaine à Bruxelles, il ne sont qu'une demi-douzaine en Flandre. Ces chiffres sont révélateurs



L'IDENTITÉ WALLONNE (1) par Philippe DESTATTE

En exergue, une phrase-clé de Fernand Braudel, extraite de *L'identité de la France*: "Quand je me pose des questions sur l'identité de notre pays (...) n'est-ce pas à propos de la France de demain que je me tourmente et m'interroge ?" C'est, sans doute aucun, la même préoccupation qui a motivé l'historien Philippe Destatte: essayer de comprendre le passé pour éclairer l'avenir de la Wallonie.

L'enquête est minutieuse, scrupuleusement menée et va toujours à l'essentiel. Parmi les facteurs qui forgent l'identité wallonne, l'auteur rappelle, à la suite de Félix Rousseau, que la Wallonie est terre romane. C'est à l'évidence le facteur premier de l'identification de ses habitants; le 19^e siècle en ajoutera un autre, également puissant : l'industrialisation.

Ce sera ensuite un chapitre consacré à " l'éveil de la Wallonie (1897-1939) ", les faits et les hommes. "L'heure de la Wallonie (1930-1940)" décrit la lutte antifasciste et la volonté de défense du pays avec la France (mais, en dépit de l'opposition de nombreux Wallons, la neutralité de la Belgique sera proclamée sous la pression flamande en 1936). Les chapitres IV et V retracent la montée de la Résistance, la création de WALLONIE LIBRE dès juin 1940, délibérément aux côtés de la FRANCE LIBRE du Général de Gaulle. Philippe Destatte a tenu à citer des chiffres absolument indiscutables qui démontrent la prépondérance wallonne ou francophone dans les actions de la Résistance : 81,7 % des résistants de la presse clandestine sont wallons, 80 % des sabotages commis en Belgique entre janvier 1943 et la Libération (août-septembre 1944) ont été commis en Wallonie, presque 90 % des évadés vers l'Angleterre sont des francophones.

Cinq ans après la guerre, ce sera la secousse appelée la "question royale" où l'on verra une majorité de Wallons s'opposer au retour de Léopold III. Les chapitres suivants décrivent le déclin industriel, les "dialogues de sourds et épreuves de force" (notamment les six villages des Fourrons devenus flamands en 1962), les luttes sociales et politiques et enfin la laborieuse création d'une Région wallonne malgré les pesanteurs belgicaines (ndlr : qui continuent de plus belle, hélas !).

Le fédéralisme "à la belge" est-il l'étape terminale ? Ph. Destatte, historien et non futurologue, se refuse logiquement à trancher. Il rappelle toutefois qu'au moment où "la Flandre proclame haut et fort son alternative (...), la Wallonie dispose maintenant d'un Parlement élu directement et séparément, organe représentatif de souveraineté régionale (qui peut) prendre des décisions sur l'avenir constitutionnel de la Wallonie".

Préparer l'avenir le mieux possible afin "de l'affronter avec dignité" Tout est dans ce mot, en effet !

Daniel LANIER

(1) Sous-titré *Essai sur l'affirmation politique de la Wallonie (XIX^e -XX^e siècles)*, préfacé par Micheline LIBON, chargé de cours à l'Université catholique de Louvain; Charleroi, éd. Institut J. Destree, 1997, 476 p.

FLANDRE, WALLONIE : LE RÊVE BRISÉ (1)

D'origine flamande, Denise VAN DAM est docteur en sociologie et assistante aux Facultés N D de la Paix à Namur. Cet ouvrage, dit Jean PIROTTE dans la préface, est "la version allégée" de sa thèse de doctorat soutenue en 1995 à l'Université de Liège. Pour ce faire, D. VAN DAM a eu l'idée d'interroger soixante Flamands et soixante Wallons, tous dirigeants politiques, économiques, sociaux ou culturels.

Leurs réponses sont étudiées, disséquées et, en fin de compte, interprétées grâce aux théories socio-psychologiques. Les conclusions sont nettes : deux sensibilités, voire deux modes de pensée différents se côtoient souvent sans se pénétrer. Chez les Flamands, on est fier "d'un passé culturel lointain (...) qu'il faut poursuivre" ; l'auteur a constaté qu'ils traînent "un imaginaire de souffrances", venu des luttes contre les dominations étrangères ou contre leur propre bourgeoisie francophone. La Flandre est riche dans l'ensemble, mais, pour certains, l'avenir reste sombre, "d'où l'importance de la maîtrise de son destin : qu'il s'agisse de la culture ou de l'économie" ce qui implique notamment le contrôle des finances.

"Toute l'histoire de la Flandre et de son mouvement national devrait nécessairement aboutir à l'aspiration de devenir un État-nation. Le modèle culturel national est nourri depuis plus d'un siècle" (ndlr : phrases soulignées par WF).

De l'autre côté, D. VAN DAM remarque que les dirigeants wallons, qui se souviennent très bien du grand passé industriel de leur région, "envisagent l'avenir avec beaucoup d'espoir". S'ils ne ressentent pas d'exaltation ni de sentiments de souffrance à l'instar de leurs collègues du Nord, ils mettent en avant tolérance et créativité. Pour les Wallons encore, pas "d'espace intérieur", mais la conscience nette que leur région se confond, "au niveau de la culture et de la langue, avec la France ou avec la francophonie en général (...). L'extérieur, c'est-à-dire la France ou la francophonie, est là, comme un ensemble englobant, comprenant des parties non-définies, dont la Wallonie. Cette appartenance à la francité est vécue comme une évidence ..."

Denise VAN DAM n'a trouvé nulle part de traces d'un postnationalisme (2). "Chez les Flamands, les souverainetés politique, culturelle et économique semblent se superposer au sein d'un territoire bien délimité vis-à-vis de l'extérieur (...). Chez les Wallons, on semble en être resté à l'identité culturelle".

Les uns et les autres pourront-ils, se demande l'auteur, "passer d'une identité *pré-* ou une identité *post-* en évitant l'étape nationale ? La question est ouverte". Excellente question ! Quant à nous, nous croyons que la réponse est évidente : la disparition de la Belgique/Belgique est entamée.

Ces citations, extraites des conclusions, ne peuvent évidemment remplacer la lecture de ce livre à la fois sérieux et passionnants. D.L.

(1) Sous titré *Quelles identités culturelle et politique en Flandre et en Wallonie ?* (préface de Jean PIROTTE); Ottignies LLN, éd. Quorum, 1997, 285 p.

(2) La notion de postnationalisme a été d'abord traitée par le philosophe français J.M. FERRY. Pour ce dernier, l'erreur serait de transposer sans nuances le schéma de l'État-nation au continent européen tout entier. Au contraire, une identité communautaire ne peut se former que sur des États-nations solides (ndlr : ce qui exclut au moins la Belgique !). Le patriotisme national toujours vivace demanderait, dans certains cas, à être transcendé par un *patriotisme constitutionnel* (l'expression est de Ferry) basé davantage sur le droit et l'éthique que sur l'histoire ou la culture d'un pays particulier.

Une victoire de la raison est-elle possible ? Ce sera au prochain siècle de répondre.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE WALLONIE-FRANCE DU 13 OCTOBRE 1997

Invité : Paul-Henri GENDEBIEN

Après avoir accueilli les participants en tant que président sortant, André SCHREURS remercie le comité pour le soutien qu'il lui a apporté au cours de ses quatre années de mandat. Il salue la présence de MM. Paul-Henri GENDEBIEN, député honoraire et ancien président du RASSEMBLEMENT WALLON, et Jacques DUPONT, président de WALLONIE LIBRE, et se réjouit de la coopération existant entre les deux Mouvements.

Il excuse ensuite l'absence du Ministre d'État, M. Jean DEFRAIGNE, empêché.

Jean-Antoine HARDY, seul candidat à la présidence, adresse ses remerciements à André SCHREURS. Il signale que Jacques DUPONT et lui seront reçus le 17 octobre à Paris par M. AUTEXIER, Conseiller du Ministre de l'Intérieur, M. Jean-Pierre CHEVENEMENT. Il annonce de plus la tenue d'un colloque le 18 courant à Bruxelles organisé par SOLIDARITE FRANCAISE WALLONIE-BRUXELLES-PERIPHERIE, au cours duquel il prendra la parole. Il rappelle ensuite les différents buts du Mouvement.

Laurent LERUTH donne ensuite lecture du rapport d'activités depuis l'assemblée du 14 juin.

Paul-Henri GENDEBIEN prend alors la parole pour exposer la paralysie grandissante du gouvernement fédéral. D'après les derniers sondages de *La Libre Belgique*, la popularité de J.L. DEHAENE n'atteindrait plus que 3 à 4 % entre autres parce que les promesses de réduction du chômage n'ont pas été tenues. La perte de confiance est telle que M. GENDEBIEN prévoit la formation d'un simple gouvernement expédiant les affaires courantes avant la chute finale de 1999.

Le gouvernement n'a plus aucun souffle, aucune énergie, aucun esprit de décision : c'est un échec total. A tel point que, s'il y a encore des gouvernements belges après celui-ci, ils ne pourront jamais plus concrétiser aucun projet d'envergure.

M. GENDEBIEN conclut : il n'y a aucune nation belge, aucune nationalité belge. La Belgique n'est plus qu'une apparence d'État. J.L. DEHAENE ose déclarer aux Wallons : "Vous pouvez encore sauver la Belgique, mais à condition d'être raisonnables !" Il est bien clair que les Wallons ne peuvent céder devant le chantage de ce bon Flamand.

L'orateur termine en affirmant sa conviction que la Wallonie serait beaucoup plus favorisée si elle était une Région de France.

La séance s'est terminée par l'élection des membres du nouveau comité; les candidats aux différents postes ont été élus à l'unanimité (jusqu'en 1999).

PRÉSIDENT: Jean-Antoine HARDY, rue du Parc, 3, 4020 Liège - 04/342 40 13

VICES PRÉSIDENTS : Jean BONNIVERT, bld d'Avroy, 11, 4000 Liège - 04/223 66 08

Fabian PIROTTE, pl. de la Digue, 21, 6000 Charleroi - 071/30 96 89

SECRÉTAIRE: Laurent LERUTH, rue de Pitteurs, 1, 4020 Liège - 04/342 10 90

SECR.-ADJOINT : Jean-Philippe SMEERS, rue St-Gilles, 200, 4000 Liège - 04/221 04 43

DIRECTEUR DU JOURNAL : André SCHREURS, rue Naimette, 8, 4000 Liège - 04/224 13 79

SECR./RÉDACTION: Jacques LIÉNARD, av. de Gerlache, 49B, 4000 Liège - 04/253 26 47

TRÉSORIER : Jacques BONNIVERT, av. des Aubépines 14, 4130 Tiff - 04/388 20 90

TRÉS.-ADJ. : Pol REMY, rue de l'Ancien Vélodrome, 30, 4130 Tiff - 04/388 27 53

MEMBRES : Jacques CHARLIER, rue de la Baume, 34, 4470 St-Georges - 04/275 36 20

Philippe DETROZ, rue de la Douix, 29, 4130 Esneux - 04/388 16 77

Jacques DUPONT, rue du Perroquet, 16, 1180 Tubize - 068/44 74 94

Paul DURIEUX, rue Vallée, 23, 4051 Vaux-S-Chèvremont - 04/365 88 90

Jean JAMOLET, rue de Liège, 53, 4130 Esneux - 04/388 18 92

Yves LEBEAU, quai du Roi Albert, 37, 4020 Liège - 04/363 64 84

CENT DRAPEAUX WALLONS DANS LES RUES DE LIEGE !

On sait qu'en France, l'enseignement des langues régionales jouit d'une promotion importante. *Wallonie-France* le sait et c'est pourquoi nous nous étonnons de voir la RTBF décider, à l'aube de sa nouvelle saison, la suppression d'un bon nombre de ses émissions dialectales.

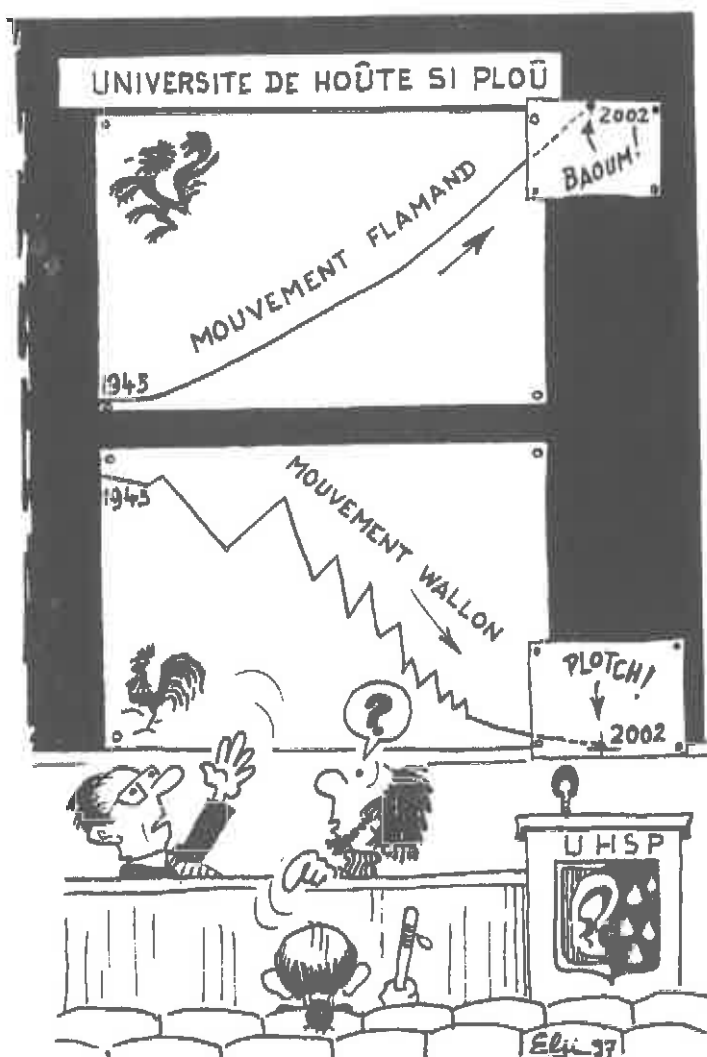
De son côté, l'Union Culturelle Wallonne s'est évidemment indignée de ce tour de passe-passe et, menée de main de maître par son dynamique Secrétaire général Paul Lefin, est passée à la contre-attaque. C'est ainsi que le samedi 8 novembre, une manifestation de protestation s'est déroulée au cœur de la Cité Ardente. Plus de 1300 participants ont ainsi défilé; parmi eux, nous avons remarqué la présence de M. Jean-Maurice Dehousse, Bourgmestre de Liège, M. Gérard Georges, Président du Conseil Provincial, Madame Paul Bolland, épouse du Gouverneur de la Province, M. Jean-Denys Boussart, président du Caveau Liégeois et M. André Libert, Président du R.W., venu tout exprès de Charleroi. Le drapeau du Comité de baptême de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège figurait en tête du cortège, porté par Alexis Wilkin, jeune candidat en Histoire (la relève est donc assurée !).

Signalons, pour l'anecdote, la présence de deux drapeaux belges ! Cette apparition insolite prouve bien que certains "dinosaurés" n'ont toujours rien compris. En revanche, plus de cent drapeaux wallons ont joyeusement décoré les rues de la cité pendant plus de deux heures.

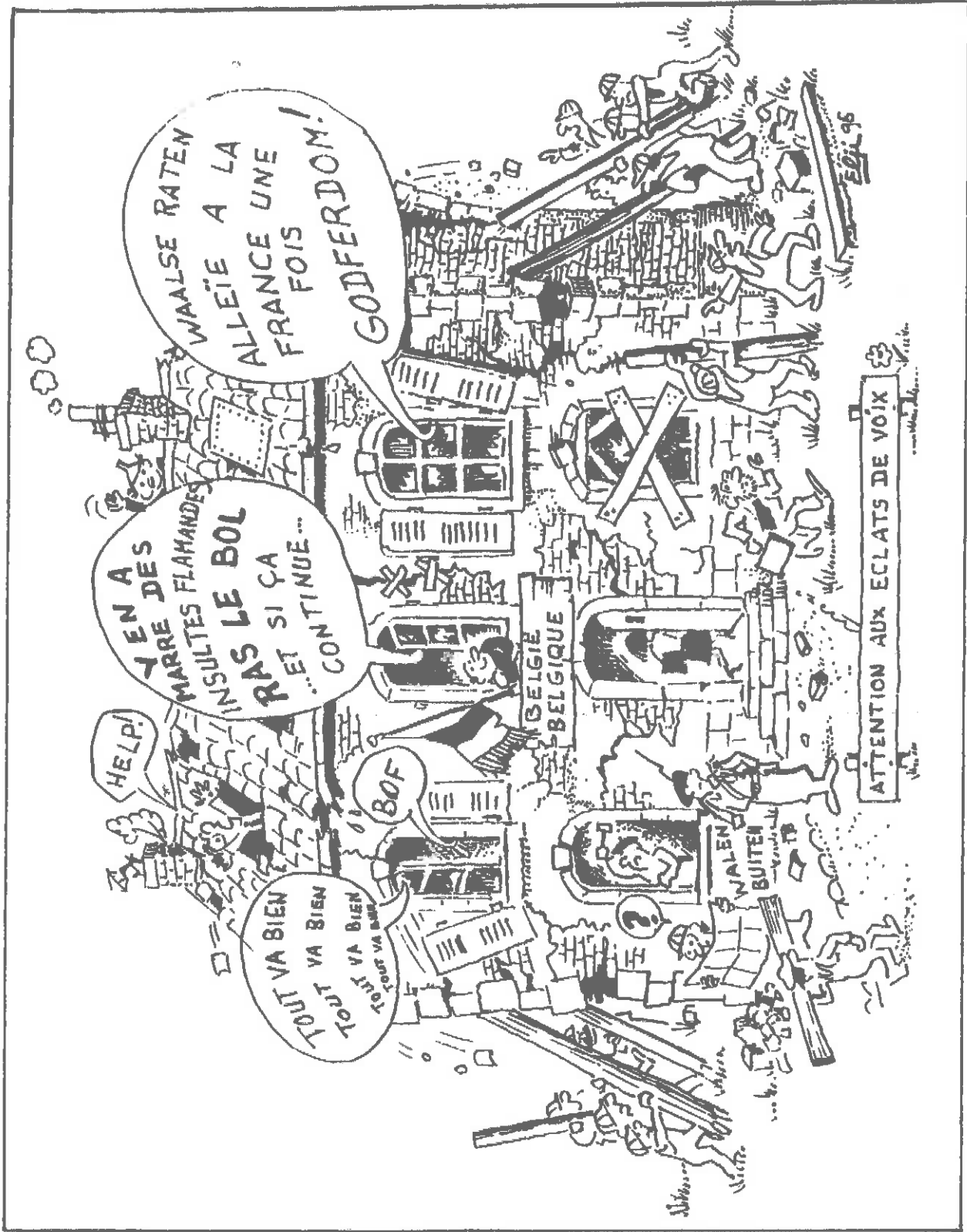
Une couronne mortuaire a été offerte à la Directrice du Centre RTBF de Liège, Mme Mamine Pirote qui a quand même promis de revoir ses programmes.

Merci d'avance, Madame !

Laurent LERUTH



NOUS AVIONS INVITÉ LES INTELLECTUELS WALLONS
À EXPLIQUER LA DIFFERENCE, MAIS AUCUN N'EST
VENU. " CE N'EST PAS NOTRE SPÉCIALITÉ "
ONT-ILS RÉPONDU !
NON, LUI, C'EST LE BALAYEUR QUI S'REPOSE !



WAAALSE RATEN
ALLEË A LA
FRANCE UNE
FOIS
GODFERDOM!

J'EN A
MARRE DES
INSULTES FLAMANDES
PAS LE BOL
ET SI ÇA
CONTINUE...

HELP!

TOUT VA BIEN
TOUT VA BIEN
TOUT VA BIEN
TOUT VA BIEN

BOF

BELGIE
BELGIQUE

WALEN
BUI TEN

ATTENTION AUX ECLATS DE VOIX

Edy 96

Appel à nos sympathisants

Renouvellement des abonnements à notre périodique
Wallonie-France (4 numéros par an)

| | |
|--------------------------------|---------------|
| Abonnement : | 500 Fb |
| Abonnement de soutien : | 800 Fb |
| Abonnement étudiant : | 300 Fb |

Attention

Le n° de compte de *Wallonie-France* est changé

Le nouveau est : **240 - 0547991- 42**

Av. des Aubépinés à 4130 Tilff

Toutefois, l'ancien n° de compte reste encore utilisable pour peu de temps

Pour nos amis de France :

| | |
|--------------------------------|---------------|
| Abonnement : | 100 FF |
| Abonnement de Soutien : | 150 FF |
| Abonnement étudiant : | 70 FF |

A verser sur le compte de *Wallonie-France* de la BRED à Paris
Code banque **10107** - code guichet : **00118/n°212181978-10**

Président : Jean-Antoine Hardy - Tél. 04/ 342 40 13 - 04/388 35 19

Vices-Présidents : Jean Bonnivert - Tél. 04/ 223 66 08

Fabian Pirote - Tél. 071/30 96 89

Secrétaire : Laurent Leruth - Tél. 04/342 10 90

Trésorier : Jacques Bonnivert - Tél. 04/ 388 20 90

Rédaction :

Directeur : André Schreurs, 8, rue Naimette, 4000 Liège

Tél. 04/ 224 13 79

Secrétaire : Jacques Liénard, 49B, Av. C. de Gerlache, 4000 Liège

Tél. 04/ 253 26 47

Ed. responsable : Laurent Leruth, 1 rue de Pitteurs, 4020 Liège,

Tél. 04/ 342 10 90

Bureau :

Jacques-Yves Charlier, 34, rue de la Baume, 4570 Saint-Georges,

Tél : 04/275 36 20

Correspondants :

Bruxelles : Claude Goffin, 58, clos de l'Oasis, 1140 Bruxelles

Brabant Wallon : Rodolphe Lamy, 151, rue du Blanc-Ry, 1342 Limelette

Hainaut : Fabian Pirote, 21, place de la Digue, 6000 Charleroi

Namur : René Walgraffe, 6, Dessus la Ville, 5660 Couvin

France : Charles Conte, 5, rue Altrincham, F-93150 Le Blanc-Mesnil